

AMNISTIE POUR
MADOUGOU ET AÏVO :

Orden Alladatin dénonce
une "manœuvre de
communication"



RÉFORME DE LA
DÉCENTRALISATION AU BÉNIN
État et communes main dans
la main pour une gouvernance
locale plus efficace

BACCALAURÉAT 2025

79.588 candidats plénentent ce jour

(Les ministres satisfaits des préparatifs)



« N'AYONS PAS PEUR DE PENSER
NOTRE PROPRE SOCIÉTÉ » :

**Bruno Amoussou invite à une
pensée critique sur l'Afrique**



CHRONOGRAMME DES ÉLECTIONS 2026

**La CENA fait le point
avec les partis
politiques**

DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT :

**Le Bénin exprime son
inquiétude et appelle
au dialogue**

ACTUALITÉ

« N'AYONS PAS PEUR DE PENSER NOTRE PROPRE SOCIÉTÉ » :

Bruno Amoussou invite à une pensée critique sur l'Afrique

À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION D'UN OUVRAGE PHILOSOPHIQUE, L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A PLAIDÉ POUR UN ENGAGEMENT INTELLECTUEL FORT FACE AUX DÉFIS AFRICAINS.



Le Centre Chant d'Oiseau à Cotonou a accueilli le 14 juin 2025 la présentation officielle de l'essai « Le Procès : Démocratie et Bureaucratie dans le jury Lefort et Weber » de l'Abbé Arnaud Éric Aguénonon, publié aux éditions L'Harmattan. Parmi les invités, la prise de parole de Bruno Amoussou, ancien président de l'Assemblée nationale, a marqué les esprits par la clarté de son appel à la mobilisation des penseurs africains pour l'analyse critique de la société.

L'homme politique béninois a d'abord tenu à saluer la parution de l'ouvrage, tout en insistant sur l'importance de la réflexion intellectuelle appliquée aux réalités africaines : « Nous avons besoin de personnes, d'intellectuels, qui réfléchissent sur notre situation », a-t-il affirmé devant un auditoire composé de chercheurs, d'universitaires et d'acteurs de la société civile.

Bruno Amoussou a plaidé

pour un regard pluridisciplinaire – philosophique, sociologique, historique – sur les dynamiques sociales en Afrique. Il a rappelé que le continent, fruit d'un héritage singulier façonné par la traite négrière, la colonisation et une trajectoire postcoloniale particulière, a besoin de modèles adaptés à ses réalités spécifiques. Et pour y parvenir, il faut, selon lui, cultiver une pensée autonome, nourrie mais non dépendante des paradigmes extérieurs.

Conscient des incertitudes qui pèsent sur les choix politiques, économiques ou institutionnels, il estime que les productions intellectuelles locales doivent guider l'action publique :

« Nous sommes à la recherche de la manière dont nous devons nous y prendre dans les différents domaines »,

a-t-il reconnu, appelant à puiser dans les œuvres de réflexion pour mieux orienter les politiques futures.

Bruno Amoussou a également tenu à encourager l'auteur dans la poursuite de son travail, affirmant :

« Si vous venez dans l'espace public et que vous exprimez des opinions, forcément vous aurez des commentaires plus ou moins agréables... Mais c'est comme ça que nous pouvons avancer. »

Dans une perspective élargie, il a souligné que les défis rencontrés par les sociétés africaines ne peuvent plus être abordés uniquement sous un prisme national. Il appelle à une mutualisation des efforts

intellectuels et politiques à l'échelle continentale :

« Nous devons les inscrire dans des démarches plus larges, à l'échelle régionale, voire continentale. »

Par cette intervention, Bruno Amoussou relance un débat fondamental : celui de la capacité des Africains à penser leur propre devenir, en mobilisant les ressources de leur propre génie critique, au service d'un projet de société réfléchi, cohérent et partagé.

La Rédaction

Arnaud Éric Aguénonon

LE PROCÈS « DÉMOCRATIE ET BUREAUCRATIE » DANS LE JURY LEFORT ET WEBER

Généalogie conceptuelle et analyse de terrain

Préface de Nicolas Poirier
Postface de Constant Sinzogan



OUVERTURE
PHILOSOPHIQUE

DÉBATS

L'Harmattan

AMNISTIE POUR MADOUGOU ET AÏVO :

L'opposition relance, Alladatin dénonce une "manœuvre de communication"

FACE À UN NOUVEL APPEL DES DÉMOCRATES À EXAMINER UNE LOI D'AMNISTIE, LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS, ORDEN ALLADATIN, CRITIQUE UN MANQUE DE CONCERTATION ET DÉNONCE UN "EFFET D'ANNONCE" VISANT À INFLUENCER L'OPINION.



La relance par l'opposition parlementaire d'une proposition de loi d'amnistie visant à libérer plusieurs figures politiques continue de faire des vagues. Invité de l'émission dominicale sur Eden TV ce 15 juin 2025, le député Orden Alladatin, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, a répondu sans détour aux sollicitations des Démocrates, dénonçant un « coup médiatique » sans assise politique réelle.

Selon le député de la majorité et membre du parti Union Progressiste le Renouveau, les auteurs de la relance ont manqué de méthode et de coordination avec les groupes parlementaires de la mouvance.

« L'opposition aujourd'hui n'a pas la majorité à l'Assemblée nationale. Alors vous demandez, parce qu'il y a la caméra, au président de l'Assemblée,

d'appeler une loi, alors qu'il n'y a aucune discussion préalable, ni avec nos groupes parlementaires, ni avec personne », a critiqué l'élus, qui y voit surtout une stratégie de communication :

« Ce qu'ils veulent simplement, c'est un effet d'annonce. »

Orden Alladatin accuse le parti Les Démocrates de vouloir faire croire à l'opinion que les blocages viennent exclusivement des partis proches du pouvoir, alors même que la proposition de loi d'amnistie avait déjà été rejetée une première fois, en janvier 2024, par la commission qu'il dirige. À cette occasion, un rapport avait été produit soulignant plusieurs insuffisances.

« Le texte qui a été déposé a péché sur le plan technique. Le texte n'a pas été bien finalisé. Une loi est de portée

générale, dans sa structuration et dans sa formulation », a-t-il précisé.

Sur le fond, le président de la commission des lois rappelle que les faits reprochés à Reckya Madougou et Joël Aïvo relèvent du droit commun, et non d'infractions politiques. Il estime donc qu'une amnistie parlementaire ne saurait s'appliquer dans ce cadre.

Quant à la grâce présidentielle, souvent évoquée comme alternative, Orden Alladatin a été catégorique : « Il s'est prononcé. Il dit qu'il n'est pas favorable à ça », en référence à la position affichée par le chef de l'État Patrice Talon.

Une proposition pour "aider le président à sortir par la grande porte" ?

Quelques jours avant cette sortie médiatique, le président du groupe parlementaire Les Démocrates, Nourénu Atchadé, avait officiellement rouvert le débat au Parlement. Il plaidait pour que la proposition soit « dépeussière » et retravaillée

de manière consensuelle, afin de faciliter une décrispation politique en fin de mandat.

« Aider le président de la République à sortir par la grande porte », avait-il lancé, suggérant qu'un geste d'ouverture permettrait de clore l'ère Talon sur un climat d'apaisement. Une idée aussitôt rejetée par Orden Alladatin, qui rétorque :

« C'est le peuple qui va porter le président en triomphe pour ses réalisations. »

Pour rappel, Reckya Madougou, ancienne ministre, a été condamnée à 20 ans de prison pour financement du terrorisme, tandis que le constitutionnaliste Joël Aïvo a écopé de 10 ans pour complot contre la sûreté de l'État. Tous deux rejettent ces accusations, et leur détention est perçue comme politique par une frange importante de l'opinion publique, tant au Bénin qu'à l'international.

La Rédaction



EDUCATION

BACCALAURÉAT 2025

Les préparatifs finalisés, les ministres satisfaits

À LA VEILLE DES ÉPREUVES ÉCRITES DU BACCALAURÉAT SESSION DE JUIN 2025, LES MINISTRES EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE ONT EFFECTUÉ UNE VISITE À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT. L'OBJECTIF ÉTAIT DE S'ASSURER QUE TOUTES LES DISPOSITIONS SONT PRISES POUR LE BON DÉROULEMENT DE CET EXAMEN CRUCIAL. LEURS OBSERVATIONS CONFIRMENT QUE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF EST OPÉRATIONNEL, SOULIGNANT DES AVANCÉES NOTABLES EN MATIÈRE DE PARTICIPATION FÉMININE ET D'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES.



Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, Alphonse da Silva, a confirmé que « tout est fin prêt pour la phase écrite de l'examen du baccalauréat session de juin 2025 ». Cette assurance a été donnée ce samedi 14 juin 2025, lors de la visite des ministres sectoriels, venus s'enquérir des ultimes réglages. Le Baccalauréat, a rappelé M. da Silva, « est un examen qui marque la fin des études secondaires et qui ouvre la porte à l'université ». Cette année, l'examen verra la participation de 79 588 candidats, dont 35 667 filles, répartis dans 140 centres de composition. Les convocations ont déjà été distribuées, les chefs de centre ont été rencontrés et le matériel nécessaire a été acheminé, garantissant ainsi une organisation sans faille. La Ministre de l'Enseigne-

ment Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, Madame Véronique Tognifodé, a exprimé sa satisfaction quant au déroulement général de l'année scolaire, affirmant que « De façon globale l'année scolaire s'est bien déroulée avec une note satisfaisante ». Elle a souligné la ponctualité de la rentrée scolaire, la mise en place des enseignants, le suivi rigoureux des programmes, l'organisation des examens blancs et la mobilisation exemplaire de tous les acteurs. Pour elle, l'heure est désormais à la concentration sur le bon déroulement des épreuves.

Les conseillers ministériels ont également salué les efforts déployés. La Ministre Conseillère de l'Enseignement Supérieur a noté avec grande satisfaction les pré-

paratifs et a mis en avant la participation croissante des filles comme « un signal qui montre une avancée », attribuant ce succès aux actions gouvernementales. Elle a également salué la création de deux centres dédiés aux candidats handicapés, preuve de l'engagement envers l'inclusivité. Mentionnant que « Depuis 2017, nous sommes au-dessus de 50% de réussite », elle a mis en lumière l'importance du travail accompli annuellement. Pour sa part, le Ministre Conseiller de l'Enseignement Secondaire, Expédit Houessou, a félicité le directeur de l'Office du Baccalauréat, soulignant que son « oreille attentive, votre professionnalisme font que le baccalauréat béninois retrouve ses lettres de noblesse ».

Clôturent la visite, la Ministre

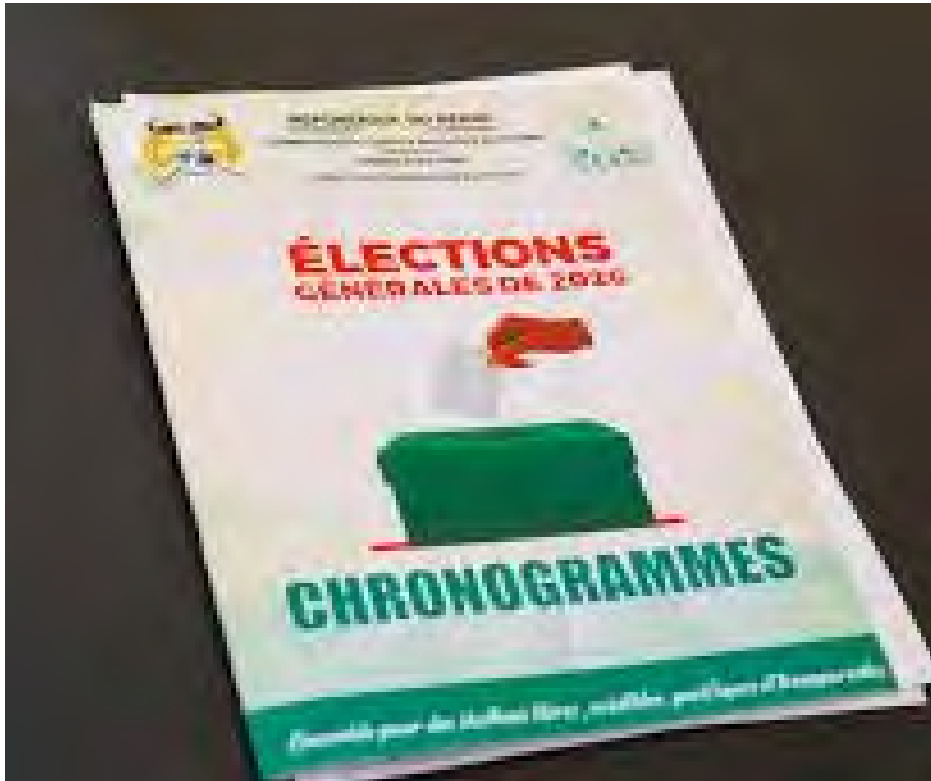
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Eléonore Yayi Ladékan, a reconnu le savoir-faire du directeur de l'Office du Baccalauréat et a relevé une « évolution constante » du nombre de candidats. Elle a souligné l'augmentation de 4 207 candidats par rapport à 2024, passant de 75 381 à 79 588. Une part significative de cette progression est due à l'augmentation des candidates, qui sont passées de 32 941 en 2024 à 35 667 cette année, une hausse de près de 3 000 filles. La ministre a insisté sur l'importance de l'inclusivité, confirmant que « Les porteurs de handicap entrent dans notre dynamique. Cette année nous avons deux centres qui vont les abriter et les dispositions sont prises pour y arriver ». Elle a également salué la nette progression des séries techniques, fruit des réformes gouvernementales. Rassurée par les propos du directeur, la ministre a conclu en affirmant que « lorsque le directeur dit tout est prêt, c'est que tout est vraiment prêt pour une excellente composition comme par le passé ». Un message officiel de sérénité a été adressé à tous les candidats, parents et acteurs du système éducatif pour un déroulement optimal de l'examen.

La Rédaction

CHRONOGRAMME DES ÉLECTIONS 2026

La CENA fait le point avec les partis politiques

À HUIT MOIS DU DÉBUT DES SCRUTINS, L'INSTITUTION ÉLECTORALE RASSURE SUR L'AVANCEMENT DU CALENDRIER ET PRÉSENTE SES INNOVATIONS NUMÉRIQUES.



La Commission électorale nationale autonome (CENA) a organisé ce vendredi 13 juin 2025, une séance d'échange avec les représentants des partis politiques au siège de l'institution à Cotonou. L'objectif : faire le point d'étape sur l'exécution du chronogramme électoral, présenter les outils en cours de déploiement, et renforcer le dialogue avec les formations politiques à l'approche des scrutins. Une concertation jugée essentielle. Le président de la CENA, Sacca Lafia, a ouvert les travaux en insistant sur l'importance de cette rencontre dans le contexte électoral : « Après la publication de notre chronogramme, il nous paraît important de vous informer de l'état d'avancement des activités, de présenter les démarches engagées et d'échanger sur les dispositions pratiques, notamment

les modalités de dépôt des candidatures. » La séance s'est articulée autour de trois grands axes : les modalités et délais de dépôt des dossiers de candidature (papier et version numérique), la présentation de la plateforme E-Délégué, et les diverses questions liées à l'organisation logistique des élections. Un calendrier maîtrisé, selon la CENA. La commission se veut rassurante sur le respect des échéances prévues. Le chronogramme des élections générales (législatives, communales et présidentielle) comprend 53 activités à exécuter entre décembre 2024 et février 2026. En ce qui concerne l'élection présidentielle, un processus spécifique s'étendant jusqu'à mai 2026 intègre 38 activités. Les étapes déjà franchies incluent la publication of-

ficielle du chronogramme, une séance de concertation avec l'ANIP (Agence nationale d'identification des personnes) et l'inventaire du matériel électoral au plan national. Cap sur juillet : prochaines décisions attendues. Le mois de juillet marquera une étape importante avec la publication de la décision fixant les modalités d'application du parrainage présidentiel et celle relative à la répartition du nombre de sièges à pourvoir par arrondissement pour les élections communales. Vers une modernisation du processus électoral. Une innovation majeure a été présentée aux partis : la plateforme numérique E-Délégué, destinée à faciliter l'enregistrement des représentants des partis dans les bureaux de vote. « Cette plateforme transformera de manière significative

la gestion des délégués lors des scrutins. Elle permettra aux partis de procéder de façon autonome, rapide et fiable à l'enregistrement de leurs représentants », a expliqué le Directeur général des élections. Même si l'usage de l'outil reste facultatif, son adoption pourrait contribuer à fluidifier les opérations de terrain et renforcer la traçabilité des désignations. Un dialogue participatif salué. En clôture de la séance, la CENA s'est félicitée du climat d'écoute et de dialogue ayant prévalu tout au long des échanges. Pour le président Lafia, ce type de concertation permet non seulement de lever les zones d'ombre, mais aussi d'anticiper les difficultés pour garantir des élections crédibles, inclusives et transparentes.

RECouvreMENT DE CRÉANCES PUBLIQUES

L'AJE met en demeure les débiteurs : échéance fixée au 31 juillet 2025

DANS UN COMMUNIQUÉ OFFICIEL, L'AGENT JUDICIAIRE DE L'ÉTAT (AJE) APPELLE LES DÉBITEURS DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES (ADEJ) À RÉGULARISER URGEMMENT LEUR SITUATION FINANCIÈRE. UNE DATE BUTOIR A ÉTÉ FIXÉE AU JEUDI 31 JUILLET 2025.

Le gouvernement béninois, de l'Entrepreneuriat des Jeunes (ADEJ) à honorer leurs engagements financiers au plus tard le jeudi 31 juillet 2025. par le biais de l'Agent Judiciaire de l'État (AJE), met en demeure toutes les personnes physiques ou morales ayant des dettes envers l'Agence de Développement

Suite à la page suivante

ENVIRONNEMENT

50.000 PLANTES POUR UN BÉNIN PLUS VERT :

Le projet de fleurissement lancé à Ouidah et Porto-Novo

LE GOUVERNEMENT BÉNOIS A OFFICIELLEMENT LANCÉ, VENDREDI 13 JUIN 2025, LE PROJET « FLEURISSEMENT DES VILLES DU BÉNIN » À OUIDAH ET PORTO-NOVO. UNE INITIATIVE AMBITIEUSE PORTÉE PAR LE MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, QUI PRÉVOIT LA MISE EN TERRE DE 50.000 PLANTES DÉCORATIVES POUR TRANSFORMER SEPT COMMUNES EN ESPACES VERTS DURABLES.



L'École Primaire Publique Ganvè de Ouidah a servi de cadre au lancement officiel du projet « Fleurissement des villes du Bénin », un programme gouvernemental à fort ancrage citoyen qui vise à améliorer le cadre de vie urbain à travers la végétalisation de l'espace public. Mis en œuvre par la SIRAT SA, en collaboration avec les autorités locales et les mairies, ce projet inscrit le Bénin dans une dynamique de transition écologique, de participation populaire et d'engagement communautaire.

La cérémonie a enregistré la présence de plusieurs personnalités dont M. Ranti AKINDES, Directeur Général de la SIRAT SA, Mme Olga PRINCE DAGNON, Directrice Générale de l'Agence Nationale du Paysage (ANAP), M. Fructueux PRUDENCIO, représentant du Maire de Ouidah, ainsi que des élus locaux.

Dans son allocution, le représentant du Maire a exprimé la fierté des populations de voir leur commune prendre part à une telle initiative. Prenant la parole, la Directrice de l'ANAP a décliné les objectifs du projet : transformer les villes en espaces verts modernes et attractifs, responsabiliser les citoyens, sensibiliser la jeunesse et favoriser un cadre

Suite à la page précédente

L'AJE met en demeure les débiteurs : échéance fixée au 31 juillet 2025

Ce rappel intervient dans le cadre d'une campagne de recouvrement diligent des créances publiques, afin de garantir la viabilité des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat mis en place par l'État. Selon les termes du communiqué, les débiteurs sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour solder leur dette dans le délai imparti, sous peine de

de vie plus sain.

Cette première phase, prévue pour durer douze mois, concerne sept villes : Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji, Parakou, Natitingou et Ouidah. Les ambitions sont claires : distribuer gratuitement 50.000 plantes décoratives, toucher 15.000 habitations et verdir 290 kilomètres de rues.

Des points de distribution sont déjà ouverts dans les arrondissements des villes ciblées. Une fiche explicative accompagne chaque plante pour guider les citoyens dans leur mise en terre et leur entretien.

« Il est bon de mettre en terre des plantes mais il faut également les entretenir », a insisté M. David BANDEIRA de l'ANAP. Dans le même esprit, M. Olsen PRINCE, représentant du Co. International, a souligné l'importance d'une

communication active sur les bonnes pratiques environnementales.

Le Directeur Départemental du Cadre de Vie et des Transports de l'Atlantique, M. Adolphe TOHOUNDJO, a lancé un appel à la responsabilité collective :

« Chaque citoyen, chaque famille doit veiller à la pérennisation, à la préservation de l'espace vert ».

La cérémonie a pris fin sur une note symbolique avec la plantation de bougainvilliers par des élèves, véritables ambassadeurs de cette révolution verte. Le cap a ensuite été mis sur Porto-Novo, où l'École Primaire Publique de Louho a accueilli une cérémonie similaire.

Unis dans l'action et la vision, les Béninois sont invités à faire éclore un avenir urbain plus beau et plus durable.

poursuites judiciaires.

L'AJE souligne que cette mise en demeure s'inscrit dans la volonté du gouvernement de rétablir une culture de responsabilité financière et d'optimiser la gestion des ressources publiques allouées à l'appui des jeunes entrepreneurs.

Le communiqué précise également que tout retard ou refus de paiement entraînera l'engagement de procédures

contentieuses sans autre avis. Les concernés sont donc fortement encouragés à se rapprocher de l'ADEJ pour régulariser leur situation avant l'échéance fixée.

□ Le communiqué officiel complet est accessible sur notre site web.

La Rédaction

MINISTÈRE DES SPORTS :

Les directeurs départementaux se voient désormais dotés de moyens roulants par le gouvernement



Dans l'optique d'améliorer la gestion et le développement du sport à l'échelle nationale voire internationale, le gouvernement du Bénin a muni les directeurs départementaux du ministère des Sports de moyens roulants. Cette initiative s'enregistre dans la quête de la croissance de l'efficacité de leur travail.

Le stade Général Mathieu KERKOU est le lieu où les directeurs départementaux des Sports ont officiellement reçu les clés de véhicules flambants neufs, lors d'une cérémonie présidée par le Directeur de cabinet du ministre des Sports, M. Crépin OKOUOLOU, ce vendredi 13 juin 2025. Cette remise de moyens roulants marque une avancée significative dans la quête de performances et de professionnalisme dans la gestion du sport au niveau déconcentré. En tant que relais de la politique sportive nationale, les directeurs départe-

mentaux pourront désormais mieux assurer leurs missions sur le terrain, avec plus de célérité et de régularité. Ces moyens de transport permettront aux directeurs de mieux coordonner les événements sportifs, de visiter les infrastructures et de rencontrer les acteurs du sport dans leurs départements respectifs. Ils sont un outil indispensable pour garantir la mise en œuvre efficace des politiques sportives du gouvernement. Cette initiative s'inscrit aussi dans le cadre d'un engagement plus large du gouvernement à dynamiser le secteur sportif et à assurer un suivi rigoureux des programmes de développement sportif à tous les niveaux. Les directeurs départementaux, désormais mieux équipés, sont appelés à jouer un rôle clé dans la promotion et l'organisation des activités sportives locales, contribuant ainsi à l'essor du sport dans le pays.

Sorbou SOULE (Stagiaire)

POLITIQUE MIGRATOIRE :

Le Bénin sur la liste noire des États-Unis, selon le quotidien Fraternité

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT DE RENFORCER DRASTIQUEMENT LEURS RESTRICTIONS DE VOYAGE, CIBLANT UNE NOUVELLE LISTE DE 36 PAYS ACCUSÉS DE NON-COOPÉRATION MIGRATOIRE, SELON UNE NOTE CONFIDENTIELLE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT RÉVÉLÉE PAR LE WASHINGTON POST. LE QUOTIDIEN BÉNINOIS FRATERNITÉ A CONFIRMÉ QUE LE BÉNIN FIGURE PARMIS LES PAYS AFRICAINS CONCERNÉS.

Le Bénin dans la ligne de mire de Washington

Selon cette note signée par le Secrétaire d'État Marco Rubio, des sanctions allant jusqu'à l'interdiction totale de voyager vers les États-Unis pourraient frapper les ressortissants de ces pays si des mesures correctives ne sont pas prises rapidement. Trois niveaux sont prévus :

- Interdiction totale (groupe rouge)
- Forte restriction de visas (groupe orange)
- Délai de 60 jours pour se conformer (groupe jaune)

Les États sont sommés de coopérer davantage sur des questions comme le rapatriement de leurs ressortissants en situation irrégulière ou la sécurité des documents de voyage.

Liste complète des pays concernés

D'après Fraternité, la nouvelle liste regroupe 25 pays africains :

- Angola, Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Éthiopie, Égypte, Gabon, Gambie, Ghana, Libéria, Malawi, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie,

Zimbabwe

S'y ajoutent 11 autres pays hors Afrique :

- Antigua-et-Barbuda, Dominique, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Bhoutan, Cambodge, Kirghizistan, Syrie, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

Un tournant dans la diplomatie africaine-américaine

Cette mesure s'inscrit dans la ligne dure adoptée depuis le début du second mandat du président Donald Trump, qui entend faire de la lutte contre l'immigration clandestine une priorité sécuritaire. Si la liste finale des sanctions par pays n'est pas encore publiée, plusieurs chancelleries africaines ont déjà exprimé leurs préoccupations diplomatiques.

Le Bénin reste silencieux pour l'instant

À l'heure actuelle, aucune réaction officielle du gouvernement béninois n'a été enregistrée. Toutefois, des sources proches du ministère des Affaires étrangères indiquent qu'une note de protestation pourrait être adressée à l'ambassade américaine à Cotonou, si le Bénin venait à être classé en groupe rouge ou orange.

ACTUALITÉ

RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION AU BÉNIN

État et communes main dans la main pour une gouvernance locale plus efficace

LE PRÉSIDENT PATRICE TALON A PRÉSIDÉ, VENDREDI 13 JUIN 2025, UN SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU AU PALAIS DE LA MARINA, CONSACRÉ À L'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION. UNE RENCONTRE INÉDITE ENTRE GOUVERNEMENT, PRÉFETS ET ÉLUS LOCAUX POUR FAIRE LE POINT, PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET AFFINER LES PERSPECTIVES D'UNE GOUVERNANCE LOCALE PLUS MODERNE ET PERFORMANTE



Dans la Salle du Peuple du Palais de la Marina, l'ensemble des acteurs clés de la décentralisation béninoise s'est réuni autour du Chef de l'État. Préfets, Maires, adjoints, Secrétaires exécutifs, représentants de l'ANCB... Tous étaient présents pour prendre part à ce séminaire voulu par le Président Patrice Talon, dans une dynamique de consolidation des acquis et d'ajustement des réformes en cours.

Depuis 2016, le Gouvernement béninois a initié une refonte profonde de la gouvernance locale, avec comme objectif une administration territoriale plus efficace, transparente et résolument tournée vers le développement à la base.

« La gouvernance décentralisée doit être le fer de lance de l'action publique, permettant la satisfaction des besoins de base et amorçant notre développement global », a rappelé le Président Talon dans son discours d'ouverture.

Trois ans après la mise en œuvre de la réforme structurale de la décentralisation, le séminaire a permis de dresser un premier bilan, à partir des retours du terrain. Le constat est partagé : les changements sont visibles, mais des défis subsistent. Le Président de la République a reconnu les insuffisances du système antérieur et justifié le choix d'une réforme courageuse.

« Fallait-il continuer ainsi, ou bien prendre les décisions

courageuses pour changer la donne ? Nous avons fait le choix de la réforme, et nous devons maintenant nous assurer qu'elle produise les résultats escomptés », a-t-il déclaré.

L'un des points forts de la réforme est la séparation claire des rôles entre les élus, chargés de définir les orientations politiques, et les Secrétaires exécutifs, garants de la mise en œuvre et du respect des règles de gestion. Un modèle qui, selon le Chef de l'État, requiert une pleine adhésion de tous les acteurs.

Prenant la parole au nom des communes, le Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), M. Luc Sètonджи Atrokpo, a salué les avancées enregis-

trées depuis l'instauration de la réforme.

« Aucune commune n'est laissée pour compte. Vos actions sont visibles du nord au sud, de l'est à l'ouest en passant par le centre », a-t-il affirmé, louant également la réforme du système partisan, désormais vecteur de stabilité institutionnelle au niveau local.

Toutefois, plusieurs doléances ont été exprimées : la reprise de la délivrance des attestations de détention coutumière (ADC), la clarification du statut administratif des maires fonctionnaires de l'État, et l'intégration des véhicules de fonction au patrimoine communal.

Fidèle à sa méthode fondée sur l'écoute et la co-construction, le Président Talon a invité les participants à un échange sans tabou.

« Le gouvernement est disposé à analyser toutes les propositions issues de ce séminaire », a-t-il rassuré, avant de conclure : « Le Bénin nous appartient à tous. Nous avons l'obligation de le construire ensemble, pour les générations futures ».

Ce séminaire gouvernemental constitue une étape cruciale vers une décentralisation pleinement maîtrisée, où l'État et les communes agissent en synergie pour garantir un développement harmonieux et inclusif du territoire béninois.

La Rédaction

Les communes saluent les réformes et expriment leurs attentes à Patrice Talon



Face au Président Patrice Talon et aux membres du Gouvernement réunis pour un séminaire de haut niveau sur la gouvernance locale, les communes béninoises ont parlé d'une même voix. Leur porte-parole, le pré-

sident de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), M. Luc Sètonджи Atrokpo, a salué les avancées significatives enregistrées depuis le lancement de la réforme de la décentralisation.

Avec un ton à la fois reconnaissant et déterminé, M. Atrokpo a affirmé :

« Aucune commune n'est laissée pour compte. Vos actions sont visibles du nord au sud, de l'est à l'ouest en passant par le centre

», avant de souligner l'importance de la réforme du système partisan qui, selon lui, « stabilise les conseils communaux et facilite la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux ».

Toutefois, les élus locaux n'ont pas manqué de faire remonter des préoccupations jugées essentielles à la poursuite du processus de modernisation des collectivités. Parmi les recommandations formulées, trois demandes prioritaires retiennent l'attention :

- La reprise de la délivrance des Attestations de Détention Coutumière (ADC), en attendant la généralisation du titre foncier. Cette mesure permettrait de sécuriser juridiquement les usages fonciers, tout en apportant des ressources financières aux communes ;

- La clarification du statut des maires issus de la fonction publique, confrontés à des difficultés administratives et parfois à des situations de conflit de statut, en dépit de leur mandat électif ;

- L'intégration des véhicules de fonction dans le patrimoine des communes, afin de permettre leur réaffectation ou gestion en conformité avec les textes en vigueur.

Ces propositions, portées dans un esprit de coopération et d'amélioration continue, traduisent la volonté des communes de s'approprier pleinement la réforme. Le Chef de l'État a, pour sa part, réaffirmé sa disponibilité à examiner les suggestions avec attention, soulignant que le développement du pays repose sur une décentralisation efficace et responsable.

La Rédaction

REFUS DE RÉCEPTION D'AVIS D'IMPOSITION :

La DGI met en garde locataires et agents de sécurité

FACE À LA RECRUESCENCE DES REFUS DE RÉCEPTION DES AVIS DE TAXE FONCIÈRE PAR CERTAINS LOCATAIRES ET VIGILES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS TIRE LA SONNETTE D'ALARME. UNE PRATIQUE ILLÉGALE, PRÉJUDICIALE À LA MISSION DE COLLECTE DE L'ADMINISTRATION FISCALE.

La Direction Générale des Impôts (DGI) du Bénin dénonce une pratique de plus en plus répandue qui entrave le bon fonctionnement de son service : le refus par certains locataires ou agents de sécurité de recevoir les avis de taxe foncière adressés aux propriétaires. Une situation qui, selon un communiqué officiel de l'administration, constitue une violation manifeste des obligations fiscales en vigueur.

« Il a été constaté que des locataires ou des vigiles refusent systématiquement de recevoir les documents fiscaux destinés aux propriétaires ou bailleurs des biens qu'ils occupent », souligne la DGI. Or, le Code général

des Impôts est clair à ce sujet. L'article 611 stipule que toute personne présente au domicile du contribuable est tenue d'accepter la notification des documents fiscaux, qu'il s'agisse d'un locataire, d'un membre du personnel de maison ou d'un agent de sécurité.

La DGI rappelle également que les locataires ne sont pas exonérés de toute responsabilité dans la chaîne fiscale. En vertu des articles 156 point 3 et 161 du même code, un lien de solidarité est établi entre le bailleur et l'occupant du bien. Autrement dit, le locataire a un devoir de collaboration dans le respect des obligations fiscales liées à la propriété qu'il occupe.

Dans un souci de clarté et de prévention, la DGI invite les sociétés de gardiennage à sensibiliser leurs agents quant à cette responsabilité légale. Elle appelle également les locataires à faire preuve de civisme et de coopération, en acceptant de recevoir les documents transmis par les agents fiscaux.

L'objectif de cette démarche est de garantir l'efficacité du système fiscal béninois et d'assurer une meilleure couverture de l'assiette foncière. Pour tout renseignement complémentaire, la DGI met à disposition son centre d'appels, joignable au 133.

La Rédaction

SPORT

SILENCIEUX, MAIS REDOUTABLE :

Owen Agbozo, l'étoile que personne n'a vu venir

COMME J'AI POUR HABITUDE DE ME LE RÉPÉTER : «AUX ÂMES BIEN NÉES, LA VALEUR N'ATTEND POINT LE NOMBRE D'ANNÉES.» ABDIAS OWEN BIGNON AGBOZO, DE SON NOM COMPLET, ME LE CONFIRME À TRAVERS SON PARCOURS MARQUANT ET SON HISTOIRE INSPIRANTE. À SEULEMENT 20 ANS, IL EST DEVENU L'UN DES DEMI-CENTRES LES PLUS REDOUTABLES DE SA GÉNÉRATION.



Owen AGBOZO est né le 23 juillet 2005 à Cotonou . Il est le fils de M. AGBOZO Alexis, commerçant d'acajou et grand voyageur, et de Mme HOUNTONDJI Silvie, également commerçante. Owen a un grand frère, AGBOZO Samson, joueur de handball au sein du club ABO Sport, ainsi qu'une sœur, AGBOZO Ruth. Suivre l'itinéraire d'un talent en pleine ascension, c'est ce que cette rédaction vous propose à travers le portrait d'un joueur à la carrière exponentielle.

Les débuts et la passion du handball

Footballeur à l'origine, Owen AGBOZO découvre le handball en 2020 grâce à son coach KAKPOCHICHI Ariside. Lorsqu'il ne se rendait pas à l'en-

traînement de football, il passait la majeure partie de son temps à observer son grand frère biologique, AGBOZO Samson, jouer au handball avec ABO SPORT HBC. Un jour, il fut converti au handball, occupant d'abord le poste de gardien de but dans la catégorie cadet d'ABO SPORT HBC. Avec les occupations et l'affectation de son parrain M. Ariside, Owen passe alors sous la direction de M. ADJAGBENON Angelo, un nouveau coach qui a su identifier le poste adéquat pour le jeune joueur. En effet, après l'avoir vu gérer le poste de demi-centre lors d'un match avec Flambeau HBC, il décèle en lui un potentiel certain à ce poste. Ainsi débute le parcours passionnant de ce jeune homme.

L'évolution vers le niveau senior

Autrefois, les championnats des catégories d'âge coïncidaient avec la saison des pluies, empêchant les jeunes passionnés de handball, comme Owen AGBOZO, de pleinement savourer ce sport tant aimé. Mais cela n'a en rien constitué un handicap pour cette âme innocente, déterminée à poursuivre son parcours. Il est ainsi retourné dans son club d'origine, ABO SPORT. S'appuyant sur les matchs disputés malgré l'inadéquation entre le calendrier des championnats nationaux et les conditions climatiques, il fut convoqué pour la première fois en équipe nationale cadette du Bénin en 2023.

Grâce au travail mené de main de maître par M. Léonce LINTA (coach de l'ASO Modèle et sélectionneur national cadet) et M. Albéric TITO (préparateur physique de l'équipe nationale du Bénin), Owen AGBOZO a su faire le nécessaire pour être retenu pour sa première participation au Challenge Trophy Afrique – zone 3, qui s'est déroulé du 21 au 27 novembre 2022 en Côte d'Ivoire. Son intelligence de jeu, sa vision exceptionnelle et son sens de la communication lui ont permis d'être nommé MVP (Homme du match) dès sa première sortie internationale face au Togo, pays voisin du Bénin.



PEDRO BOLOJO
URIS-PRO

SPORT

Owen Agbozo, l'étoile que personne n'a vu venir



Il joue également le Challenge Trophy à Accra, au Ghana, en 2024, où il a été un maillon indispensable dans la performance de l'équipe conduite par le coach Karim (coach de la catégorie amateur de l'équipe portuaire ASPAC HBC) et madame Léonce (coach de l'équipe ASO Modèle HBC).

Grâce à sa capacité d'adaptation, Owen AGBOZO a su s'imposer malgré son manque d'expérience au niveau professionnel. En 2024, il a disputé le championnat professionnel avec son club ABO SPORT. Bien que son équipe n'ait pas atteint la phase finale, elle a tout de même proposé de belles prestations.

Recruté ensuite par ASPAC HBC au niveau amateur, Owen AGBOZO a trouvé sa voie grâce à une prestation magistrale tout au long de la saison, qui a permis à son équipe de remporter le trophée national amateur. Il a été l'étincelle décisive en finale, alors que l'avenir du club était incertain. Par son engagement et son talent, il a ravivé l'espoir chez ses coéquipiers

et décroché son tout premier titre national avec ASPAC HBC dans un championnat où il a été désigné deux fois MVP. Owen AGBOZO a vu son salaire tripler après son passage au niveau professionnel avec l'équipe portuaire ASPAC HBC. Malgré la pression, il reste serein et pleinement à sa place. Il s'entraîne régulièrement et se prépare avec détermination aux grands défis que lui réserve ce nouvel univers professionnel.

La vie actuelle du joueur senior

En pleine préparation pour les playoffs du championnat national avec l'ASPAC, Owen AGBOZO, sous la direction du coach Aimé SEBIO (ancien entraîneur de Flowers HBC), ne ménage aucun effort pour se démarquer lors de son premier championnat professionnel avec ASPAC. Il bénéficie du soutien constant de tous les membres du staff et de ses coéquipiers, qui l'apprécient pour sa modestie. Cet environnement favorable lui permet de bien évoluer et de s'adapter rapidement.

Les blessures marquantes dans sa carrière


Victime de plusieurs blessures au cours de sa jeune carrière, Owen AGBOZO a fini par accepter que le handball est un sport de contact, où les chocs et les blessures sont des réalités inévitables. Lorsqu'il était sur le point de céder au découragement après une grave blessure, une amie, Reine Cécile (joueuse de l'ASO Modèle), l'a reconforté avec ces mots : « Ce qui est destiné à être grand rencontre toujours de grands obstacles. » Ce conseil, qui résonne encore dans la tête de ce guerrier du Plateau, l'a aidé à ne plus considérer les blessures comme un motif d'abandon de sa passion. Il se dit satisfait du soutien et de la prise en charge qu'il reçoit lorsqu'il

est confronté à ce genre de situations.

Ambitions et vision de l'avenir

Owen a vu plusieurs grands joueurs évoluer au poste de demi-centre au Bénin, et malgré leur statut de modèles, il nourrit l'ambition de les surpasser. Il admire notamment l'ingéniosité de BALA, un joueur étranger évoluant à Adjidja HBC, et celle de Hakim, ancien joueur d'Adjidja aujourd'hui professionnel dans le championnat marocain. Son rêve le plus ardent est de faire briller son talent au-delà des frontières nationales. Il aspire à devenir une véritable source d'inspiration pour tous les amoureux du handball béninois.

Sorbou SOULE (Stagiaire)



AUTORISATION N° 130-21/HAAC/PT/CDC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS DU 11 MARS 2021
QUOTIDIEN BENINOIS D'INFORMATION GENERALES & D'ANALYSES N° 104 DU LUNDI 16 JUIN 2025
TEL: +229 01 49 51 62 15 - SITE: https://partners-news.com

QUOTIDIEN BENINOIS D'INFORMATION GENERALES & D'ANALYSES
 AUTORISATION N° 130-21/ HAAC/ PT/ CDC/ SG/ SGA/ DAJDC/ SDC/ SCS DU 11 MARS 2021
 TEL: +229 01 49 51 62 15 SITE <https://partners-news.com>

ÉDITÉ PAR L'ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM
 RCCM N° RB/COT/19 A 48070 DU 03 07 2019 IFU : 0201910788988
 SIEGE SOCIAL: VODJE VON PABEE PARVIOLLON BLEU

DIRECTION DE PUBLICATION : LARIOS ADJAGBENON

REDATION :
 LEANDO CODO
 FIFAMEY R. A. SODEDJI
 SORBOU SOULÉ
 SANIATH SANI
 JESOUWANOU C. SOLEDJI

MONTAGE
 ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

IMPRESSION
 ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

PARTENAIRE UN JOUR - PARTENAIRE TOUJOURS!!!



Nous recrutons

3 Stagiaires

Journalistes Presse Ecrite

PROFILS REQUIS

**Actualité
politique national
et international**

**Genre, Santé,
Protection,
Nutrition**

**Environnement,
Divertissement,
Decouverte**

DUREE: 3 mois renouvelables

DATE LIMITE: Vendredi 05 Mai 2025

Dossier de candidature à envoyer à :

+229 01 49 51 62 15